



## Propreté et déchets

### Eco-mobilier : la filière de valorisation des déchets à la déchèterie de Vironvay

21 avril 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Depuis 2016, l'Agglo Seine-Eure s'engage pour la valorisation et le recyclage du mobilier usagé. Jusqu'alors, 3 bennes Eco-mobilier étaient installées sur le territoire, dans les déchèteries de Val-de-Reuil, La-Haye-Malherbe et Pont-de-l'Arche. En novembre dernier, c'était au tour de celle de la commune de Vironvay, d'en accueillir une.**

#### Une benne dédiée au mobilier usagé

Tous les meubles ou parties de meubles sont concernés par cette filière de recyclage : mobilier intérieur (armoires et canapés, tables et chaises, étagères et boîtes de rangement), literie (matelas et sommiers), ou encore mobilier de jardin. Et ce, quel que soit le(s) matériau(x) (bois, plastique, métal, etc.) qui les composent.

Pour faciliter le stockage et limiter l'impact du transport sur l'environnement, il faut démonter les meubles au préalable.

Ces meubles sont ensuite envoyés au centre de tri de Oissel. Ils y sont triés par matière (bois, ferraille, plastique et matelas à part) et recyclés par filière. Les meubles qui ne peuvent être recyclés ou réutilisés sont valorisés sous forme d'énergie (chaleur ou électricité).

#### 93 % de valorisation garantie et un coût de traitement réduit

La mise en place d'une benne Eco-mobilier garantit une valorisation d'au moins 93% du mobilier et permet d'économiser sur le traitement des filières « encombrants » et « bois ».

Le traitement d'une tonne d'encombrants coûte environ 100 €/T et celui du bois 50 €/T. La filière mobilière permet, quant à elle, de réduire la facture pour la collectivité car, en plus du traitement des meubles (tri et recyclage), elle prend en charge la location de la benne et le transport et reverse des recettes à hauteur de 20 €/T collectées à la collectivité.

Les économies réalisées permettent ensuite à la collectivité de financer les infrastructures et services dédiés à la collecte, au tri et recyclage des autres filières (investissement dans la performance des centres de tri existants, création de nouvelles lignes de tri et recyclage, construction de déchèteries, dotation plus importante en camions de collecte, ...).

En 2019, **835 tonnes de mobilier ont été collectées sur l'ensemble du territoire Seine-Eure** grâce aux 3 bennes déjà en place. Et ce, grâce à l'effort de tri important consenti par les habitants et acteurs économiques et associatifs du territoire.

## Eco-mobilier : comment ça marche ?

Créé en 2011, Éco-mobilier est un éco-organisme à but non lucratif, agréé par l'État : [www.eco-mobilier.fr](http://www.eco-mobilier.fr).

Lors de l'achat d'un meuble neuf, le consommateur paye une éco-participation, qui sert à financer cette filière de recyclage spécifique. En général de l'ordre de quelques centimes, cette contribution est intégralement reversée à Éco-mobilier. Elle permet de financer le déploiement de solutions de collecte (bennes et camions), de recyclage et de valorisation (centres de tri spécifiques) du mobilier et des matelas usagés sur l'ensemble du territoire français en partenariat avec les collectivités territoriales telles que l'Agglo Seine-Eure.



**éco**mobilier  
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

Grâce à ce dispositif, en France en 2019, Éco-mobilier a collecté 874 000 tonnes de meubles usagés valorisées à 93%, dont 57% de recyclage. Soit près de 500 000 tonnes de meubles qui ont connu une 2<sup>e</sup> vie et 315 000 qui ont été transformées en énergie !

## Adopter les bons réflexes !

Vous souhaitez vous débarrasser de meubles ?

- Déposez-les démontés dans les déchèteries de Val-de-Reuil, Pont-de-l'Arche, La-Haye-Malherbe et maintenant Vironvay !
- Donnez-les aux ressourceries de Val de Reuil (09.86.48.63.60) ou du Manoir (09.86.38.05.05, ou à Emmaüs à St Pierre les Elbeufs (02.35.77.00.57).
- Vendez-les sur le marché de l'occasion.
- Faites-les reprendre à la livraison de meubles neufs (le vendeur a l'obligation de reprendre les meubles usagés).

Découvrez toutes les solutions de tri sur le territoire Seine-Eure : <https://www.agglo-seine-eure.fr/trions-reduisons-dechets/>

## Le saviez-vous ? :

- La mousse d'un matelas peut être récupérée pour faire des panneaux isolants ou des tatamis de judo.
- Le bois peut servir à fabriquer des panneaux de particules et redevenir un meuble.
- Les canapés sont broyés pour servir de combustible dans les cimenteries.



## À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1 500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, les centres aquatiques intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire intercommunale Glacéo.

## CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

Agnieszka Rochowicz - Chargée des relations presse et médias  
02 76 46 03 54 / 07 72 37 51 42 - [agnieszka.rochowicz@seine-eure.com](mailto:agnieszka.rochowicz@seine-eure.com)



[agglo-seine-eure.fr](http://agglo-seine-eure.fr)



[@agglo.seine.eure](https://www.facebook.com/agglo.seine.eure)



[@AggloSeineEure](https://twitter.com/AggloSeineEure)



[@territoireseineure](https://www.instagram.com/territoireseineure)